Image not found or type unknown

Notification d'un jugement

Par **coco29200**, le **20/08/2016** à **17:03**

bonjours
deux inspecteurs en civile ont remis a mon frère une convocation au nom de mon conjoint car nous étions absent,
convocation a l'hotel de police le 22/08/2016 a 8h30;
intituler:notifications de jugement et convocation au JAP;
c'est messieurs on préciser que c'est une vieille affaire et de ne pas sans faire!
la dernière date de 1999 juger 2001! et depuis rien on ne comprend pas!
-que risque mon conjoint en allant a ce rendez vous?
-la procédure pour un passage devant le JAP est t'elle normal?
-les inspecteur pourrait donner de fausses informations dans le but de le faire venir ds leurs locaux?-que risque t'il si il ne se rend pas au rendez vous?
cette situation est très stressantes et invivable!
cordialement

Par **amajuris**, le **20/08/2016** à **17:12**

bonjour,
quand on n'a rien à se reprocher, il vaut mieux répondre positivement à ce genre de convocation.
ne connaissant pas les antécédents judiciaires de votre conjoint, il est impossible de répondre.
salutations

Par **coco29200**, le **21/08/2016** à **15:23**

bonjours
Antécédent judiciaire assez charger mais pour des délits mineurs mais la dernière en date 2001, 4 mois ferme rien depuis je trouve sur prenant qu'il débarque après 15 ans pour ça. est-ce que sa pourrais être tous autres choses sans qu'il en n'est étais informer? beaucoup de questions, il est papa de 4 enfants c'est quelqu'un qui c'est ranger !
cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés